FORÊT / AMÉNAGEMENT



BÛCHERONNAGE EN SÉCURITÉ

FORMATION COURTE / ADULTES

Document mis à jour le 24 février 2026

OBJECTIFS

- **Objectif évaluable :** abattre et façonner des arbres de diamètre inférieur à 30 cm en toute sécurité.

DURÉE / LIEU

5 jours (35h) / CFPPAF de Mirecourt

ORGANISATION

Formation qualifiante de 35h

- Sessions possibles toute l'année en fonction du nombre de participants : nous contacter

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, démonstration et exercices pratiques.

Évaluation pratique tout au long de la formation.

Délivrance d'une attestation de formation validant les compétences acquises.

Taux de satisfaction*: 100%

** pourcentage de stagiaires satisfaits et très satisfaits de la formation (enquête de satisfaction de l'année dernière)*

STRUCTURE

1ère, 2ème, 3ème, 4ème et 5ème journées (8h30-12h / 13h30-17h) : en salle, en atelier et en forêt :

- Accueil des candidats
- Présentation des équipements de protection individuelle
- Présentation des équipements de sécurité de la tronçonneuse
- Gestes et postures de travail avec une tronçonneuse
- Fonctionnement et entretien journalier d'une tronçonneuse
- Affûtage avec porte lime
- Connaitre les risques inhérents à un chantier d'abattage de petit bois et savoir comment les éviter
- Réagir en cas d'accident
- Connaitre les différentes techniques d'abattage et de façonnage
- Appliquer ces techniques sur des cas concret en respectant les normes d'abattage
- Les mesures de sécurités à prendre vis-à-vis des collègues et autres usagers de la forêt
- Bilan de formation

CONDITIONS D'ADMISSION

- Formation ouverte aux personnes répondant aux prérequis
- Pour s'inscrire, satisfaire à un entretien individuel
- **Notre responsable de formation à contacter :** M. LOYER
- **Accessibilité : personne en situation de handicap :** contacter nos référentes handicap Mme VALLANCE/Mme COURTOIS DURAND
- **Bâtiments accessibles aux PMR.**

PRÉ-REQUIS

– Être en possession des EPI (pantalon de sécurité anti-coupure, chaussures de sécurité anti-coupure, gants et casque équipé avec visière et protections auditives)

CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE*

** sous réserve de l'éligibilité de votre dossier.*

Tarif :

800€ par stagiaire soit 22,86€/h/stagiaire

Salariés :

CAMPUS DE MIRECOURT AGRICOLE ET FORESTIER CFA/CFPC

CFPC de Mirecourt
22 rue du Docteur Grosjean | 88500 Mirecourt
tél. 03 29 37 49 77 | fax : 03 29 37 51 01
cfppa.mirecourt@educagri.fr
www.campusdemirecourt.fr

- Financements et/ou rémunérations par son fonds d'assurance formation
  Ex : OCAPIAT, Transitions Pro…

Chefs d'entreprises :

- Financements et/ou rémunérations par son fonds d'assurance formation
  Ex : VIVEA, FIF PL…

Demandeurs d'emploi :

- Financements et rémunérations possibles par France Travail

Autres :

- Nous contacter afin d'évaluer les possibilités de financement

HÉBERGEMENT & RESTAURATION

Des possibilités d'hébergement et de restauration peuvent vous être proposées*.

** frais à votre charge.*

CAMPUS DE MIRECOURT AGRICOLE ET FORESTIER CFA/CFPC

CFPC de Mirecourt
22 rue du Docteur Grosjean | 88500 Mirecourt
tél. 03 29 37 49 77 | fax : 03 29 37 51 01
cfppa.mirecourt@educagri.fr
www.campusdemirecourt.fr